



# BUREAU DU CONSEIL DE DISTRICT

Vendredi 08 janvier 2021 à 18 h 30 - Visio

## Procès-Verbal N°7

Président : FOURNEL Raymond

Présents : BESSON Hervé, DEFOUR Jean-Pierre, JOUVE Jean-Michel  
PEYRARD Chrystelle, PEZAIRE Pascal, ROUVIER Jean-Claude,  
REDON Thierry

Assiste : DUMUNIER Philippe (directeur)

.....

Le président Raymond FOURNEL remercie les membres de leur présence lors de cette visio-conférence.

Condoléances à : \* La famille de Joseph VIGOUROUX ancien président de l'AS Polignac  
\* Dominique Soubeyrand, secrétaire de la Ligue LAURA pour le décès de son papa.

Félicitations à : \* Monsieur ERYILMAZ pour sa nomination Jeune Arbitre de Ligue.

: \* **REPARTITION FAFA - SAISON 2020/2021**

Pour le district de la Haute-Loire, la somme sera de 29 954,00 € soit 39% du montant alloué la saison 2019/2020, sur la base de 10 983 licenciés (chiffre de la saison 2018/2019)

L'enveloppe total ligue étant de 472 000,00 € au lieu de 1 220 000,00 €.

\* **SITUATION LICENCES AU 17/12/2020 DISTRICT**

9 676 licences, soit une baisse de 7,36 % (date à date par rapport à la saison précédente).

\* **SITUATION LICENCES AU 17/12/2020 LIGUE**

223 500 licences ont été délivrées contre près de 249 300 l'an dernier

\* **Représentant des clubs nationaux de la LAURAFoot aux Assemblées Fédérales et Assemblées de la LFA**

Monsieur Roger AYMARD a été élu avec 75 % des suffrages exprimés en poste de suppléant le 19/12/2020 (visio). Félicitations.

\* **Lilian Jury, président délégué de la LAuRAFoot a donné l'information suivante :**

Suite aux différentes discussions avec la MDS et aux interventions de Pascal PARENT, Daniel THINLOT et de lui-même, la Mutuelle des Sportifs a validé l'octroi d'une enveloppe financière supplémentaire de 10 000 € sur le partenariat 2020 et de 20 000 € sur celui de 2021 (année civile).

Il précise, après accord de Pascal PARENT, que cet argent sera fléché vers les licenciés.

Le Bureau Plénier adresse ses remerciements à la MDS. Les modalités pratiques d'utilisation de ces sommes supplémentaires seront présentées lors d'une prochaine réunion.

\* **SITUATION DU PERSONNEL**

[Semaine du 04 au 08 janvier 2021 :](#)

- Marie Paule CHAMBON et Julien YVERT : Chômage partiel total.
- Philippe DUMUNIER : Chômage partiel à 50%.

[Semaines du 11 au 24 janvier 2021 :](#)

- Marie Paule CHAMBON : Chômage partiel total.
- Julien YVERT : 20 % d'activités et 80 % chômage partiel.
- Philippe DUMUNIER : 50 % d'activités et 50 % chômage partiel.
  
- Sébastien BOYER, CTD PPF, 60 % d'activités (le plus possible en télétravail) et 40 % chômage partiel. Salarié de la Ligue

**Le siège du District sera fermé au public  
du 11 au 24 janvier 2021.**

**Informations  
du directeur**

- :
- \* Les stages U13 et U14 qui étaient prévus en février 2021 sont annulés.
  - \* Le district va acquérir quatre licences Microsoft 3
    - une pour chaque salariés
    - une pour le président
  - \* A la demande de la DTN, le district va devenir pilote sur le logiciel Foot Loisirs et Foot Animations.  
Marie-Paule CHAMBON, secrétaire du district, participera à ce groupe de travail.
  - \* La signature des conventions de professionnalisation est reportée sur le deuxième trimestre et une décision sera prise ultérieurement sur le montant alloué.

**Informations**

**Ligue**

- \* **Roland SEUX, DTR, donne les informations suivantes :**  
Suite aux échanges lors du collège des Présidents du samedi 19 Décembre 2020 au sujet des interactions entre la ligue (via son IRFF), les Districts et les différents organismes de formation de la région (CFA, UFA), il a été validé quelques principes de fonctionnement dans le cadre de la formation des jeunes apprentis en formation BPJEPS :

**\* Pour la saison 2020/2021**

- La ligue ne s'engagera pas (sur les académies de Lyon et Grenoble) sur des formations CFF1 et CFF2 à destination des jeunes apprentis en formation BP JEPS.
- La ligue sera l'interlocuteur des organismes de formation pour **convenir d'un tarif unique** de formation pour les saisons prochaines.
- Une fois le tarif adopté et les organismes de formation identifiés, la gestion financière (enregistrement des engagements d'une part et frais pédagogiques d'autre part) sera rediscutée lors d'un prochain collège des Présidents

**\* Pour les saisons suivantes**

- La collaboration avec les organismes de formation se limitera à l'enseignement d'un CFF1 la première année de formation et d'un CFF2 la deuxième année de formation
- Selon le nombre d'apprentis et le format retenu, l'enseignement sera conjointement assuré par un CT (ligue ou district) et une deuxième ressource (ligue, district ou UFA)

**Prochaine réunion du Conseil de District**

**Samedi 23 janvier 2021 – 10 heures 00 au siège**

**Raymond FOURNEL**

Président du District

**Chrystelle PEYRARD**

Secrétaire Générale